



**COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
BASSEE MONTOIS  
DU MARDI 18 DECEMBRE 2018**

**L'an deux mille dix-huit, le mardi 18 décembre à 18 h 00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la Commune de Donnemarie-Dontilly, salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le Président.**

**Etaient Présents :**

Monsieur DENORMANDIE Roger, Monsieur ANQUETIN Rémy, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur MARCADET Emmanuel, Monsieur DELORME Luc, Monsieur LAMARQUE Jean-Claude, Monsieur VALLEE Alain, Monsieur ARLAIS Michel, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Madame MOULET Valérie, Madame LETERRIER Carine, Monsieur DEQUIROT Thierry, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Monsieur BENOIT Francis, Monsieur JEGOUDEZ Jean-Claude, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Madame MICHEL Monique, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur PIONNIER Jean-Jacques, Monsieur FORGET Michel, Monsieur MINOST Jean-Marie, Madame SIVANNE Evelyne, Madame ROUVEAU Laurence, Monsieur DERETZ Bernard, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur CAPMARTY André, Madame CHARLE Anne-Marie, Monsieur SABY Bernard, Monsieur FARSSAC Pascal, Madame VO VAN Danielle

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Monsieur CORBISIER Bruno, Monsieur VILLAIN Robert

**Excusés :**

Monsieur BEAUDET Bernard, Monsieur PASCUAL-MARTIN Thierry, Madame GUERINOT Laurence, Madame CHANTRAIT Françoise, Monsieur PRAYER Pascal, Monsieur MAURY Yannick, Monsieur BELESSORT Patrick, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Madame RICHARD Gisèle, Madame DELATTRE Nadine

**Absents :**

Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur SAUNIER Louis, Monsieur BIGOT Jean-Yves, Monsieur LAMOTHE Frédéric, Monsieur RICHARD Jean-Pierre, Monsieur BIESBROUCK Gilles, Monsieur LAGAN Pierre-Michel, Monsieur DUCHEZEAU Yves, Monsieur PACHOT Joël, Monsieur FORTIN Dominique, Monsieur POULAIN Michel, Madame BENOIT Florence, Madame PASSERON Agnès

**Pouvoirs :**

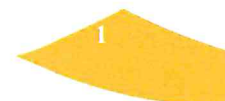
Monsieur PASCUAL-MARTIN Thierry a donné pouvoir à Madame VO VAN Danielle ; Madame GUERINOT Laurence a donné pouvoir à Monsieur CAPMARTY André ; Madame CHANTRAIT Françoise a donné pouvoir à Monsieur FENOT Jean-Paul ; Monsieur MAURY Yannick a donné pouvoir à Monsieur PIONNIER Jean-Jacques ; Madame RICHARD Gisèle a donné pouvoir à Monsieur ANQUETIN Rémy ; Madame DELATTRE Nadine a donné pouvoir à Monsieur DENORMANDIE Roger ; Madame BENOIT Florence a donné pouvoir à Monsieur JEGOUDEZ Jean-Claude

Nombre de délégués en exercice : 58
Présents : 35      Votants : 42      Pouvoirs : 7      Absents : 13      Excusés : 10
Date de convocation : 10 décembre 2018

Le quorum étant atteint, le Secrétaire de séance désigné, le Conseil peut valablement délibérer.

**A – APPROBATION DE PROCES VERBAL DE SEANCE**

Une rectification mise à part, le procès-verbal de Séance de Conseil communautaire du 4 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.



## **B – DECISIONS**

Le Président rend compte de deux décisions qu'il a été amené à prendre.

### **B – 1) marché de location maintenance de copieurs :**

Ce marché a été attribué le 30 novembre à la société ESUS pour un montant annuel de loyer de 5 792.20 € HT.

### **B – 2) marché d'assurance**

Ce marché a été attribué le 11 décembre à SMACL pour les lots :

- n°2 « protection juridique » : 623.70 € /an ;
  - n°3 « dommages aux biens » : 7611.94 € /an ;
  - n°4 « auto collaborateurs » : 441.34 € /an ;
  - n°5 « flotte automobiles » : 2116.30 € /an ;
- Groupama pour le lot n°1 « Responsabilité civile » : 1294.92 € /an.

## **C – DELIBERATIONS**

### **C – 1) groupement de commande de sel de déneigement**

Sur la demande de plusieurs Communes et parce qu'il est dans leur intérêt d'adhérer à un groupement de commandes afin d'obtenir les meilleurs tarifs, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver la convention constitutive du groupement et d'autoriser le Président à la signer.

### **C – 2) Délégués de la Communauté de Communes au SM4VB**

Le Syndicat Mixte des 4 Vallées de la Brie exercera les missions de la compétence GEMAPI sur le périmètre statutaire. Ce périmètre inclut notamment, pour la Communauté de communes Bassée Montois, tout ou partie des Communes de Coutençon et de Villeneuve-les-Bordes. Son comité syndical sera composé de délégués désignés par les organes délibérants de chaque EPCI membre à raison d'un titulaire et d'un suppléant par Commune.

Sur la proposition des Communes concernées, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, de désigner Madame Véronique PARQUET comme titulaire et Monsieur Alain VALLEE son suppléant au titre de la Commune de Coutençon et, pour celle de Villeneuve-les-Bordes, Madame Isabelle ALET titulaire et Monsieur Yves DUCHEZEAU son suppléant.

### **C – 3) Délégués de la Communauté de Communes au SMBVA**

Le Conseil municipal de Donnemarie-Dontilly demandant un changement dans la désignation des délégués au Syndicat Mixte d'aménagement des bassins versants Bassée Voulzie Auxence (SMBVA), le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, de désigner au titre de ladite Commune Hervé BEAUSSART comme délégué titulaire et Rodolphe POTEAU comme délégué suppléant.

## **D – QUESTIONS DIVERSES :**

### **D – 1) Règlement général de la protection des données (RGPD)**

Il est demandé aux Communes clientes de JVS Mairystem de ne pas se précipiter à signer l'avenant qu'elles ont reçu, en tous cas pas avant d'en avoir référé au délégué à la protection des données que le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne ne devrait plus tarder à désigner.

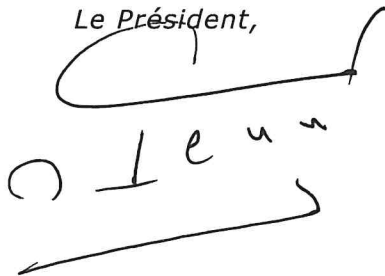
**D - 2) Tourisme/communication**

Il est lancé un appel à toujours plus d'informations susceptibles de faire vivre le site Internet communautaire.


**D - 3) fibre optique**

S'agissant du programme 2018 de déploiement, l'ouverture commerciale est fixée le 5 janvier 2019 et concerne 14 Communes. Pour celui de 2019 qui porte sur 24 Communes, les réunions préparatoires ont eu lieu en décembre dernier.

Le Président,

Handwritten signature of the President, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by the name 'C. Leun' and a horizontal line.

Le secrétaire

Handwritten signature of the Secretary, featuring a large, circular initial 'S' followed by a horizontal line.

